

LE  C'EST



Sommaire: Se syndiquer, Covid, Positions administratives, Ris visio, Action sociale, Guide Aesh, Protection sociale, Lettre ouverte FSU, salaires, Manif retraité.es, Conseillers Pédagogiques, allègements de services, dossier médical/mouvement, Postes adaptés, Permutations, Remplaçants, Forfait mobilité, Droits des femmes, Spectacle enfants



2021-2022 - Lettre du SNUipp-FSU n°26

[Cliquez ici pour adhérer en ligne pour 2021/2022](#)

[Téléchargez le bulletin d'adhésion ici](#)



L'épidémie s'étend dans les écoles.

En abaissant au niveau 1 le protocole sanitaire dans les écoles d'une majorité de départements, le ministère a largement présupposé de la situation sanitaire au retour des vacances d'automne, alors que certains indicateurs étaient déjà alarmants.

Santé publique France pointait, dans son point épidémiologique du 18 novembre, une hausse des taux d'incidence, en particulier chez les 0-9 ans, en progression de 62% , et atteignant jusqu'à un taux de 106. Les études menées au sein de l'Inserm mettent ainsi en évidence un fort niveau de transmission dans les écoles contribuant à la circulation virale en communauté.

Dans ce contexte, le point de situation sanitaire publié le 19 novembre par le ministère est sans réelle surprise : les données, largement en hausse et à des niveaux jamais atteints depuis le début de l'année scolaire, confirment la reprise épidémique. Le nombre de cas positifs chez les élèves dépasse la barre des 10 000 cas, avec une hausse de 203% par rapport au dernier pointage avant le départ en vacances. Il en est de même pour les cas positifs chez les personnels qui augmentent dans la même proportion. Cette progression du nombre de cas entraîne logiquement la fermeture de nombreuses classes, en particulier dans le premier degré, avec 6 000 classes fermées le 23 novembre, selon le ministère de l'éducation nationale.

Lire la suite

Les positions administratives



Positions administratives Rentrée 2022 : réintégration, disponibilité, congé parental - AVANT le 7 janvier 2022

- ▶ congé parental : 1ère demande ou renouvellement
- ▶ disponibilité : 1ère demande ou renouvellement ;
- ▶ réintégration.

Demandes AVANT le 7 Janvier 2022 à l'IA via l'IEN

N'hésitez pas si question ! COPIE au SNUipp pour suivi

Tout est : [ici](#)



STAGE SYNDICAL

en visio

mercredi 8 décembre à 14 h



Mercredi 8 décembre - 14 heures - visio "bien préparer son départ en retraite"

Ris animée par Emilie Moreau secrétaire nationale du SNUipp-FSU et Denis Olivier responsable " retraite " au SNUipp-FSU 06

- **Où en est on des projets gouvernementaux ?**
- Quand prendre sa retraite ?
- Comment fonctionne le système de **décote-surcote** ?
- **Comment se calcule ma pension ?** A combien se montera-t-elle ? Quelles sont les cotisations à payer ?
- Comment mes enfants sont-ils pris en compte ? Mes années d'études ? De stage ?
- Est ce que je peux cumuler ma pension avec d'autres pensions ? Avec une activité rémunérée ? Et dans quelles conditions ?
- Quelles sont les **démarches administratives** à accomplir ? A qui s'adresser pour en savoir plus ?

Et toutes autres questions que vous souhaitez aborder.

Pour vous inscrire envoyez nous un mail à: snu06@snuipp.fr

En retour nous ferons parvenir le lien de connexion



Mercredi 8 décembre - 9 heures - visio direction d'école

**Pour vous inscrire envoyez nous un mail à: snu06@snuipp.fr
En retour nous ferons parvenir le lien de connexion**



RIS rased et UPE2A : mercredi 19 janvier en visio - 9heures

**Pour vous inscrire envoyez nous un mail à: snu06@snuipp.fr
En retour nous ferons parvenir le lien de connexion**



Action sociale : grande nouveauté, la DGAFP met en place un simulateur pour les prestations d'action sociale interministérielle

A quelle(s) prestation(s) d'action sociale interministérielle les collègues ont-ils droit ?

La DGAFP vient de mettre en ligne un simulateur pour 4 aides individuelles :

- le CESU garde d'enfant 0-6 ans
- les Chèques-Vacances
- l'aide à l'installation des personnels (AIP)

- l'aide au maintien à domicile, pour les pensionnés de l'État.

Il suffit pour chaque collègue de compléter son profil (situation personnelle, revenus, enfants), et le simulateur indique les prestations dont chacun-e peut bénéficier. L'agent-e est alors redirigé-e pour plus d'informations vers chaque site délivrant la prestation, et peut déposer s'il / elle le souhaite une demande.

Le lien vers le simulateur :

<https://www.fonction-publique.gouv.fr/simulateur-ASI> [ici](#)

D'autre part, 4 vidéos de la DGAFP sont aussi à disposition des collègues :

- CESU (garde d'enfant 0-6 ans) : <https://youtu.be/qJmRMx0ftkY> et sur <https://www.fonction-publique.gouv.fr/cesu-garde-denfant>
- AIP (aide à l'installation des personnels) : <https://youtu.be/sPhfmAW6QfA> et sur <https://www.fonction-publique.gouv.fr/aide-a-linstallation-des-personnels-de-letat-aip>
- Chèques-Vacances : <https://youtu.be/LTpjLcz5XxM> et sur <https://www.fonction-publique.gouv.fr/cheques-vacances>
- AMD (aide au maintien à domicile) : <https://youtu.be/qhikuH8cTUc> et <https://www.fonction-publique.gouv.fr>

Les prestations d'action sociale interministérielle (ASI) souffrent d'un grand déficit de communication de la part de notre ministère.

Cette communication de la DGAFP n'aurait pas eu lieu sans l'action incessante de la FSU depuis plusieurs années.



En 24 pages, tout savoir sur les conditions d'emploi, missions, contrat de travail, temps de travail, rémunération, formation, congés, santé, sécurité, retraite... et bien d'autres choses !

Il est [ici](#)

Une intersyndicale (SNUipp-FSU, SNES-FSU, Cgt éducation et Sud) sera reçue en audience par la Secrétaire Générale de la Dsden 06 **JEUDI 25 novembre à 17h30.**

Nous y porterons bien sûr avec détermination toutes les doléances et problématiques.



Protection sociale complémentaire (PSC) : un remboursement mensuel pour les agents de l'Etat

Le Rectorat de Nice vient de communiquer le 22 novembre

À partir du 1er Janvier 2022, les agents de l'État pourront bénéficier du remboursement partiel des cotisations de protection sociale complémentaire (PSC) dans le domaine de la santé.

Quel est le montant forfaitaire? Qui peut en bénéficier? Où faire sa demande? Questions-Réponses sur le site du ministère: <https://www.education.gouv.fr/la-protection-sociale-complementaire-psc-325214>

Pour bénéficier de ce remboursement, vous devez en faire la demande :

- Vous êtes enseignant du 1er ou du 2nd degré de l'enseignement public ou privé, personnel d'encadrement, d'éducation, psychologue de l'éducation nationale, administratif, technique, social ou de santé (ATSS), AESH gérés et payés par la DSDEN 06 ou 83
- Vous pourrez effectuer votre demande en ligne sur COLIBRIS : <https://portail-nice.colibris.education.gouv.fr/> Munissez vous de votre bulletin de paye (disponible sur [ENSAP](#)) et de l'attestation émise par votre organisme de protection sociale complémentaire.
- Vous êtes AED ou AESH gérés et payés par le lycée Masséna pour le département des Alpes Maritimes, par le lycée Jean Moulin pour le département du Var : les modalités vous seront indiquées prochainement.

Le formulaire de demande PSC sera très bientôt accessible sur COLIBRIS. Un article d'actualité en précisera la date.

Un mode opératoire est disponible ici: [colibris mode opératoire agent](#)

LIRE les INFOS du SNUipp-FSU [ICI](#)

A NOTER / Procédure de demande

- **Pour les agent-es adhérent-es de la MGEN** dont la cotisation est précomptée sur le bulletin de salaire, un formulaire doit être rempli via l'application Colibris. La participation forfaitaire sera versée dès le mois de janvier 2022. Un justificatif pourra être demandé dans les mois à venir.

- **Pour les autres agent-es**, un formulaire ET une attestation doivent être transmis via l'application colibris. La participation forfaitaire sera versée en janvier ou février (avec effet rétroactif à janvier 2022).



Lettre ouverte à E.Macron suite aux attaques successives contre les personnels de l'éducation.

Monsieur le Président de la République,

Nous vous adressons cette lettre ouverte en tant que représentant-es de professions gravement mises en cause mais aussi en tant que citoyennes et citoyens choqué-es de voir se développer un discours démagogique, opportuniste, diffamatoire et dangereux pour la cohésion de toute la société à travers les attaques contre l'institution scolaire et ses personnels...

LIRE la suite



Augmenter les salaires, c'est urgent !

Dans un contexte dégradé, FSU, CGT, Solidaires, FIDL, MNL, UNEF et UNL demandent une augmentation générale des salaires.

LIRE la suite: [ICI](#)



Retraité·es : manif nationale le 2 décembre !

Après les dernières mobilisations, de nombreuses organisations syndicales et d'associations de retraité·es appellent l'ensemble des retraité·es à se rendre à Paris afin de se faire entendre d'un gouvernement pour l'instant sourd à leurs revendications !

Une délégation de retraités FSU des Alpes Maritimes sera présente.

Lire la suite [ici](#)



Réunion syndicale des conseillères et conseillers pédagogiques du 06

Le SNUipp FSU 06 a réuni à nouveau et en visio les conseillers pédagogiques du département le 9 novembre dernier. Compte rendu non exhaustif...

- ▶ Une réunion inédite, d'un format court pour permettre plus de présence, a rassemblé une vingtaine de collègues CPC et CPD. Elle s'inscrivait dans la continuité de celles déjà organisées.
- ▶ Le but : prendre le pouls de la profession, mettre en perspective les suites à donner et prendre des décisions d'actions.

Lire le compte-rendu : [ici](#)



Mesures de prévention et d'accompagnement des personnels enseignants du premier degré confrontés à des difficultés de santé

Rentrée 2022 - **3 types de demandes possibles :**

- 1) dossiers médicaux pour le Mouvement INTRA départemental - **AVANT le 24 JANVIER 2022**
- 2) demandes d'allègements de service - **AVANT le 24 JANVIER 2022**
- 3) demandes d'aménagement du poste de travail

COPIES au SNUipp-FSU de vos demandes.

Un doute, une question, je contacte le SNUipp-FSU !

TOUS LES DOCUMENTS et les infos: [ICI](#)



Postes adaptés de courte durée ou de longue durée pour la rentrée scolaire 2022 (1ères demandes ou renouvellement) - avant le 7 DECEMBRE 2021

N'hésitez pas à nous contacter pour toute question !

COPIES au SNUipp-FSU pour suivi

Tout est ici



CHANGEMENT DE DEPARTEMENT / PERMUTATIONS INFORMATISEES

Attention aux délais, plus que quelques jours pour saisir la demande

✓ **Mardi 30 novembre 2021 à 12h00** (heure Métropole) : Clôture des inscriptions pour les candidats dans l'application SIAM



APRES LE 30 NOVEMBRE MIDI

✓ **A compter du 1er décembre** vous recevrez dans l'appli le récépissé de la demande qu'il faudra vérifier et renvoyer **dans tous les cas**, signé, à la Dsden avec éventuellement les PJ à l'appui de votre demande.

Et ce avant le 8 décembre 2021.

- si vous faites une demande au titre du **CIMM**: remplir aussi le formulaire:
https://06.snuipp.fr/IMG/pdf/Reconnaissance_CIMM_1_.pdf

- si vous faites une demande de bonification 800 points au titre du handicap: faire une demande spécifique et à part.

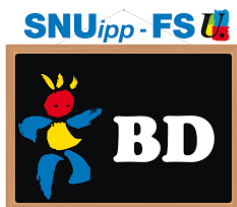
Remplir aussi le formulaire : <https://06.snuipp.fr/IMG/pdf/DSDEN06-DIPEII-BONIFICATION-HANDICAP-800-Points-MOUVEMENT-INTERDEPARTEMENTAL-2022.pdf> (+ courrier précisant la situation et demande+ certificats médicaux et RQTH)

✓ **Mercredi 8 décembre 2021** : Date limite de retour des confirmations de demande de changement de département avec pièces justificatives

Le calendrier, les démarches, le barème, les infos...

Tout est : [ICI](#)

Une question ? Un doute ? Je contacte le SNUipp-FSU !
COPIES AU SNUipp-FSU des demandes, récépissé et PJ
pour suivi et vérification du barème



Les militant-es du SNUipp-FSU ont finalisé le mémo " spécial remplaçant BD ". Il a été envoyé aux collègues syndiqués.

Il est en ligne ici: [ICI](#)



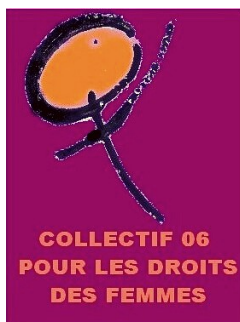
Le forfait mobilité durable est acté... Pour les déplacements à vélo ou en covoiturage

La circulaire et l'imprimé de la Dsden 06 sont parus -

Démarches à faire avant le 31/12/2021

=> Les conditions, les INFOS , la circulaire de l'IA et l'IMPRIME à renvoyer avant le 31 décembre

Tout est [ICI](#)



Le JEUDI 25 novembre, journée internationale pour l'élimination des violences contre les femmes

JEUDI 25 novembre, journée de lutttes contre les violences sexistes et sexuelles

Une marche est prévue au départ de la gare de Nice-Ville à 18h30.

Le SNUipp et la FSU sont signataires de cet appel et membre du collectif droits des femmes.



Lutter contre les violences faites aux femmes

Entre le 20 et le 27 novembre prochain, des rassemblements sont organisés partout en France dans le cadre de la journée internationale pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes. Le SNUipp-FSU appelle à se joindre à ces mobilisations pour revendiquer des mesures concrètes et des moyens pour que cessent les violences sexistes et sexuelles.

LIRE la suite: [ICI](#)



Nous partageons bien volontiers les initiatives bienvenues d'un collègue PE à la retraite depuis quelques années maintenant mais toujours aussi actif et engagé auprès des enfants et de l'Ecole

Sa compagnie, à but philanthropique et visant à faire accéder tous les enfants à la culture, propose des spectacles pour les enfants du cycle 1 au cycle 3.

Spectacles de clown classiques

Pour les cycles 1 il propose " Pollux s'habille " et pour le cycle 2 "Pollux et Jojo lapin"

Et pour le cycle 3 une adaptation de " Les cent mensonges de Vincent " de Nicolas de Hirsching.

Si cela vous intéresse pour vos classes, n'hésitez pas à le contacter !

Antoine THEROND - avril-blomet@hotmail.fr - 06 32 14 75 16



SNUipp-FSU Alpes Maritimes

SNUipp-Fsu 06 : <http://06.snuipp.fr>

Mail : snu06@snuipp.fr

**Adresse : 34 avenue du docteur Ménard 06 000
Nice**

Tél : 04 92 00 02 00

SNUipp National : <http://www.snuipp.fr>

Pour ne plus recevoir de mails de cette liste , cliquez sur le lien ci-dessous et saisissez votre adresse e-mail : http://list.snuipp.fr/cgi-bin/mailman/listinfo/snu06_infos